

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Janvier 2018

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23

présents : 17 + 2 pouvoirs

votants : 19

Date de convocation :

20 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Nicolas BLANCHARD, Maire de la commune de VAL DE CHAISE.

Présents :

M. BLANCHARD Nicolas, Maire,

M. GAGNERON Ulrich, Maire Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

M. MERMIER Gérard Mme KOURTCHEVSKY Joëlle Mme SCHINDLER Rosemonde

M. DANTON Alain Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne M. CARRIER Marc,

Maires Adjoints,

M. MERMIER François M. SOCQUET Pascal M. CHAPPELET Patrick

M. LOSSERAND Hervé M. TELLE Philippe M. LADET Christian

Mme LE POCHER Alexia Mme MONGELLAZ Michelle,

M. SAUVAGE Jean-Luc,

Conseillers Municipaux ;

Excusés : M. DUCRUET Alain

M. JOSSERAND Jean-Paul (ayant donné pouvoir à M. CARRIER Marc),

M. ROSAY Jean-Jacques

M. JACQUEMONT Norbert (ayant donné pouvoir à M. Ulrich GAGNERON)

Absents : M. BRESSE Philippe - M. MURAT Alexandre

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (16 membres présents sur 23 conseillers municipaux en exercice) en début de session, la séance du conseil municipal est ouverte. En cours de session un 17ème conseiller municipal y prend part.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 novembre 2017

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire expose qu'il y a lieu de « **RETIRER LES DEUX PREMIERS POINTS** » DE L'ORDRE DU JOUR »

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** M.GAGNERON Ulrich et M. ROSAY Jean-Jacques, respectivement membre titulaire et membre suppléant pour siéger auprès du syndicat mixte du Parc National Régional des Bauges.

- **DESIGNE** M. BLANCHARD Nicolas comme titulaire et Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne, suppléante, pour conduire les travaux au sein de la Commission Locale Chargée de l'Evolution des Charges Transférées (CLECT) pour mesurer l'impact de la compétence nouvellement transférée à la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy [Fiscalité Professionnelle Unique].
- **REACTUALISE** les nouveaux Tarifs Communaux pour 2018.
- **FIXE** les Tarifs de l'Eau potable distribuée en 2018 (facturation 2019).
- **FIXE** le montant des subventions apportées aux personnes morales de droit privé (associations locales) comme suit :

CANTINE Les P'tits gourmets - Marlens	5 000.00 €
CANTINE Les P'tits gourmets - Marlens (repas servis)	2 000.00 €
CANTINE Le P'tit mess Cons-Ste Colombe	1 500.00 €
AGE D'OR	850.00 €
PHILATELIE	100.00 €
LES OUISTITIS	100.00 €
OMCS (Raid Junior 2018)	600.00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	50.00 €
ETRENNES DU FACTEUR	30.00 €
PECHE A LA MOUCHE (championnat de France Pêche à la Mouche)	1 000.00 €

[les associations sont priées de produire leur bilan financier annuel afin de pouvoir bénéficier de l'octroi de la convention communale]

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 de convention d'Assistance Technique à la production et à la distribution d'eau potable ; ce complément de prestations prendra en compte la gestion des alarmes, le contrôle réglementaire électrique et des équipements sous pression, ainsi que les relevés mensuels des compteurs de distribution et la gestion des non conformités sur les analyses d'eau potable (coût annuel global : 6 510.00 € HT / semestre à terme échu)
- **AUTORISE** M. le maire à signer la convention proposée par l'opérateur de télécommunication FREE pour l'installation d'une armoire de localisation distante sur une parcelle située sur la commune de Val de Chaise au lieu-dit « Le Chef-Lieu de Marlens » (pour une durée de 15 ans)
- **DEMANDE** à M. Le Maire d'adresser un courrier à M. Le Maire de Faverges- Seythenex, sollicitant un avenant à la convention initiale relative au centre de loisirs d'été avec LA FOL - UFOVAL, dans le but de préciser les différents points négociés, et entre autres, le retrait de la clause de reconduction tacite.

Le 2 février 2018

Le Maire, Nicolas BLANCHARD



Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2018

**ERRATUM : Détail des subventions apportées aux personnes morales de droit privé
(associations locales)**

CANTINE Les P'tits gourmets - Marlens	5 000.00 €
CANTINE Les P'tits gourmets - Marlens (repas servis)	2 000.00 €
CANTINE Le P'tit mess Cons-Ste Colombe	1 500.00 €
AGE D'OR	850.00 €
PHILATELIE	100.00 €
LES OUISTITIS	100.00 €
OMCS (Raid Junior 2018)	600.00 €
LA PREVENTION ROUTIERE	50.00 €
ETRENNES DU FACTEUR	30.00 €
TOUTE PECHE (championnat de France Pêche à la Mouche	1 000.00 €

Le maire,

Nicolas BLANCHARD

